

quelques heures, car le voyage nous avait beaucoup fatiguées. Nous trouvâmes chez elles la table préparée pour nous, et les bonnes Sœurs nous comblèrent des plus délicates attentions. Mais que dire de l'accueil chaleureux de nos chères Mères du Béréa ? Malgré le peu d'espace à leur disposition, elles nous installèrent très confortablement. Quelles bonnes récréations nous avons goûtées alors, causant gaiement tout en laissant nos regards errer sur le magnifique spectacle qui s'offrait à notre vue : l'océan à quelque distance, et tout près, la luxuriante végétation d'un pays quasi tropical.

(A suivre.)

### Les Dominicains de France

On sait que les Dominicains de France ont demandé au gouvernement l'autorisation exigée par la récente loi des Associations. Mais ils ne l'obtiendront pas, s'il n'en tient qu'au gré du *Voltaire*, journal de Paris. — Celui-ci est inquiet. Il se demande ce que sont devenus le Père Didon et le Père Ollivier — qui tous deux, il y a quelques années, mécontentèrent fortement les impies et les sectaires par la chrétienne liberté de leur éloquence. Enfin, le journal en question en est venu à croire que les autorités de l'Ordre ont fait sortir de France les deux religieux incriminés, pour assurer davantage le succès de leur demande de reconnaissance légale. Mais citons quelques phrases du *Voltaire* :

« Qu'est donc devenu le célèbre Père Didon ? Lui aussi n'a-t-il pas été écarté, dans ces derniers temps ? Lui aussi n'est-il pas frappé d'une sorte de disgrâce, d'ailleurs de pure forme ? N'est-il pas relégué, pour le moment, en Corse ?... Et pourquoi ? Parce qu'il y a deux ans, à la distribution des prix de l'établissement d'Arcueil, il a prononcé, lui aussi, des paroles compromettantes, paroles dont la gravité était soulignée par la présence d'un généralissime en uniforme... Ah ! si, à cette époque, on avait pu savoir ce qui devait se passer par la suite ! Mais quel diable aurait pu prévoir alors qu'une loi sur les Associations viendrait remettre en question le droit pour les Dominicains d'enseigner la jeunesse... ?

« Le Père Didon est donc en train de payer son imprudence.

« Le Père Ollivier, à son tour, va payer la sienne.